

## Fiche N° 2

### Stratégie de réponse graduée

Cinq niveaux d'alerte ont été définis. Pour chacun de ces niveaux, la réponse a été envisagée, correspondant à une stratégie graduée. Cette stratégie est la suivante :

- **Aucun cas dans le monde (niveau actuel)** :  
Vaccination d'une équipe nationale d'intervention pluridisciplinaire capable de mener toutes les actions nécessaires dont l'enquête épidémiologique, la prise en charge médicale, les investigations judiciaires, la vaccination des sujets contacts, la mise en place de mesures de sécurité et de confinement. Ceci représente environ 150 professionnels de santé ;
- **Menace avérée (en l'absence de cas de variole)** : *Ce niveau serait atteint, par exemple, soit grâce aux informations obtenues par les services de renseignement, soit si quelqu'un était arrêté, où que ce soit dans le monde, en possession d'échantillons du virus de la variole.*  
Vaccination d'au moins une équipe hospitalière dédiée dans chaque zone (la France métropolitaine étant divisée en 7 zones, dites zones de défense, regroupant chacune plusieurs régions), en plus de l'équipe nationale d'intervention pluridisciplinaire qui comprend déjà l'équipe hospitalière dédiée de la zone Paris - Ile de France. Les équipes zonales représentent environ 600 à 900 professionnels de santé ;
- **Survenue d'un cas de variole dans le monde (en dehors du territoire national)** : vaccination des intervenants de première ligne (en plus des équipes zonales dédiées) soit jusqu'à 2 millions de personnes en ne comptant que les professionnels de santé, ce chiffre pouvant atteindre 4 millions en intégrant l'ensemble des intervenants de première ligne -secours, sécurité, etc.- (selon une première estimation) ;
- **Apparition d'un cas sur le territoire national** : vaccination des équipes zonales et des intervenants de première ligne si cela n'a pas déjà été fait, mais également de l'ensemble des sujets contacts du cas et des personnes exposées.
- **Survenue de nombreux cas simultanément sur le territoire français** : plusieurs stratégies sont envisagées. La vaccination en anneau autour des cas et le confinement des cas seraient maintenus autant que possible. Le recours à la vaccination de l'ensemble de la population est prévu mais ne serait considéré qu'en cas d'impossibilité de contrôler l'épidémie par la vaccination en anneau et le confinement.

Le plan national de réponse à une menace de variole détaille chacune des mesures qui seraient mises en place en cas d'alerte, quel que soit le « niveau » de cette alerte et que cette alerte ait été ou non précédée des niveaux précédents. Il prévoit également la mise en œuvre de ces mesures. De plus, la vaccination contre la variole ayant été arrêtée en 1984, la stratégie retenue en matière de vaccination ne fait pas de différence entre les personnes ayant été antérieurement vaccinées et celles qui ne l'ont jamais été (le degré de protection des personnes vaccinées depuis plus de 20 ans étant très incertain).

L'équipe nationale d'intervention pluridisciplinaire (voir [fiche N°3](#)), est composée de personnel de santé mais également de personnels non médical (policiers, gendarmes, magistrats...). Le personnel médical de cette équipe nationale est l'équipe hospitalière dédiée de la zone Paris - Ile de France. Cette équipe hospitalière représente près de 150 personnes qui devront être vaccinées dès maintenant. Dans cette équipe nationale sont inclus 5 médecins infectiologues par zone hors Paris - Ile de France (soit 30 médecins répartis sur le territoire) qui seront le « bras » déconcentré de cette équipe nationale. Ces médecins font également partie des équipes zonales qui sont prévues dès maintenant mais qui ne seraient vaccinées qu'en cas de menace spécifique.

**Source** : Ministère de la Santé  
Direction Générale de la Santé  
8, avenue de Ségur, 75007 Paris  
**Rédaction** : Février 2003